

Solution militaire en Casamance

LA mystérieuse disparition, au début du mois d'avril, de quatre ressortissants français en Casamance a attiré l'attention sur la relance d'un conflit que beaucoup croyaient terminé depuis le cessez-le-feu de juillet 1993 entre le MFDC (1) et le gouvernement sénégalais (2). Au grand dam des opérateurs touristiques qui se frottaient déjà les mains devant le redémarrage d'un secteur stimulé par la dévaluation du franc CFA. En titrant dès janvier : « Casamance : ça repart de plus rebelle », *Le Cafard Libéré*, hebdomadaire satirique dakarois, ne s'y trompait pas : douze ans après l'apparition du mouvement séparatiste et cinq ans après le début des affrontements ouverts, le conflit qui affecte le sud-ouest du Sénégal est non seulement relancé, mais semble entré dans une troisième phase qui pourrait bien en marquer le tournant. Occultée en France par l'affaire des quatre disparus, la chasse aux rebelles fait rage en Casamance, où la volonté d'éradication de la rébellion, désormais ouvertement affichée par l'armée sénégalaise, dément le discours officiel selon lequel il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit. Elle se heurte à une farouche résistance des séparatistes qui ont prévenu depuis longtemps qu'il n'y aurait pas de troisième cessez-le-feu, entendant par là qu'une reprise des hostilités, dont ils rejetaient par avance toute la responsabilité sur les militaires, ne se terminerait qu'avec l'indépendance de la Casamance, que ce soit au prix de trente ans ou de cent ans de lutte.

Quelle que soit l'origine d'incidents dont les deux parties se rejet-

tent la responsabilité, les questions qui prévalent désormais sont de savoir qui avait intérêt à cette relance et quelle peut en être l'issue.

Un scénario éprouvé

Sans pouvoir parler de manipulation, comme le font les responsables séparatistes, on peut estimer que Dakar semble une fois de plus avoir admirablement bien joué des divisions du mouvement rebelle.

L'enchaînement des événements depuis juillet 1993 rappelle beaucoup, à cet égard, ce qui s'était passé au lendemain du premier cessez-le feu, en 1991-1992. Le régime du président Diouf avait alors mis à profit la trêve pour normaliser ses relations avec ses voisins, laissant pourrir la situation en Basse-Casamance tout en préparant l'avenir en lançant l'idée d'une régionalisation. Cette politique avait porté ses fruits. Les exactions des maquisards du Front Nord contre les populations civiles, qu'elle avait laissées se développer pendant la trêve, avaient servi de prétexte à l'armée pour attaquer les maquisards du Front Sud, restés fidèles à l'abbé Diamacoune. Pendant ce temps, le Front Nord et plusieurs dirigeants du MFDC, dont les chefs de maquis, Sidy Badji, se ralliaient au gouvernement. Sans parvenir à écraser la rébellion, cette démonstration de force avait largement contribué à la reconduction d'Abdou Diouf et de sa majorité socialiste à la tête du pays au début de 1993. Du côté des rebelles, la défection du Front Nord, ajoutée à des signes de lassitude de la population devant

la poursuite de la guerre et les exactions des deux parties, tout autant, sinon plus que les coups portés par l'armée, avaient amené le chef du mouvement, l'abbé Diamacoune Senghor, à imposer en juillet 1993 un deuxième cessez-le-feu à de jeunes maquisards du Front Sud peu enclins à déposer les armes. C'est une partie de ces maquisards, manifestement rétifs à l'autorité de l'abbé, regroupés derrière une nouvelle génération de chefs, plus jeunes et plus agressifs tel Salif Sadio (3), qui était depuis janvier au contact de l'armée sénégalaise, dans le secteur de Niaguis, à l'est de Ziguinchor.

Une rébellion déchirée

Même si on n'en connaît pas précisément les contours, tout porte à croire que cette nouvelle division sur le terrain, se retrouve au sein de la direction du MFDC. La dissidence a en effet des fondements politiques, de plus en plus de voix s'élevant au sein du mouvement pour contester l'attentisme de l'abbé, dont certains ne manquent pas de souligner qu'il reste un homme d'Église, donc un homme de paix, ouvert aux compromis et susceptible de freiner la lutte armée. Dans cette optique, on peut penser qu'une relance des combats pouvait contraindre l'abbé à choisir entre ses aspirations à la paix (même s'il dit refuser « les sucettes de l'autonomie ») et son souci de préserver l'unité du mouvement. Déjà con-

traint par les « durs » à des volte-face dans le passé, son autorité avait été ébranlée à la fin de 1993, lorsqu'une expertise historique qu'il avait demandée à la France (le rapport Charpy) avait conclu à l'absence de fondement juridique de la revendication séparatiste ; et si la réponse écrite qu'il vient d'apporter en février peut lui permettre de sauver la face, il n'est pas sûr qu'elle ait modifié le climat de défiance qui s'est installé à son égard (d'autant que l'éviction de Léopold Sagna de l'état-major le prive d'un soutien précieux chez les maquisards). On peut donc penser qu'à défaut d'une improbable victoire sur l'adversaire nordiste, la branche dure (ou une des branches dures) du mouvement pouvait escompter d'une reprise des combats la mainmise, sinon sur tout le MFDC, du moins sur le Front Sud. Une stratégie que l'offensive de l'armée sénégalaise, manifestement bien préparée, aurait eu pour but d'étouffer dans l'œuf, facilitant du même coup la liquidation des autres poches de résistance.

Une opération en deux temps

Premier temps, de la mi-janvier à la mi-avril, l'encerclement et l'attaque du maquis de Salif Sadio, justifiés du côté gouvernemental par les exactions attribuées aux rebelles dans le secteur de Niaguis (on fait état de pillages contre les populations civiles, et de harcèlements de violences contre des positions de

(1) Mouvement des forces démocratiques de la Casamance, mouvement séparatiste apparu en 1982, et surtout implanté en pays diola, en Basse-Casamance ; il reprend le nom d'un mouvement régionaliste créé en 1947 et disparu en 1954.

(2) Cf. J.-C. Marut, « Les évolutions poli-

tiques en Casamance. 1990-1993 », *L'Afrique politique 1994*, Paris, Karthala, 1994.

(3) Le successeur de Sidy Badji à la tête de l'ancien chef d'état-major des rebelles, Léopold Sagna, a été évincé à la suite de sa rencontre secrète avec le président Diouf au début de 1994.

l'armée). Si la pression exercée par les maquisards sur les villageois semble établie, on peut néanmoins poser quelques questions ou faire quelques remarques :

— cette pression rebelle était-elle la cause ou la conséquence de l'encerclement militaire, et n'y a-t-il pas eu volonté de couper les maquisards de leurs sources de ravitaillement ?

— à la suite de la première semaine d'affrontements, une réunion des parties prenantes de l'accord de cessez-le-feu (4) avait permis le 23 janvier de calmer le jeu. Néanmoins, l'armée reprenait l'offensive le lendemain, en employant les grands moyens, multipliant des « bavures » au demeurant fort utiles, comme l'arrestation et la « disparition », après interrogatoire de militants du MFDC (comme Youba Badji, qui venait d'organiser un meeting à Sédhiou) ; ou le bombardement de villages bissau-guinéens proches de la frontière et (pouvant abriter des rebelles). Comme si la protection, au demeurant légitime, des populations n'avait été qu'un prétexte pour une intervention massive visant à liquider le principal noyau dur de la rébellion...

La question qui se posait alors était de savoir si la rébellion risquait de s'étendre à l'ensemble du Front Sud (voire au-delà). Le fait est que, pendant trois mois, de janvier à avril, le maquis de Salif Sadio a résisté seul à l'armée. Au point qu'on pouvait légitimement se demander s'il ne faisait pas l'objet d'un règlement de comptes entre maquisards par armée interposée. Toujours est-il que c'est au moment où des signes de tension apparaissaient dans le secteur d'Oussouye,

à l'ouest de Ziguinchor, que la disparition des quatre ressortissants français donnait un surcroît de légitimité à une intervention (semble-t-il programmée) de l'armée.

Deuxième temps donc, à partir de la mi-avril, une offensive de grande envergure allait permettre à l'armée sénégalaise de ratisser toute la zone, de la côte jusqu'au secteur de Niaguis, investissant des zones contrôlées depuis longtemps par la rébellion le long de la frontière. Appelées en renfort, les unités d'élite, qui ont acquis une certaine réputation hors du Sénégal, ont bénéficié :

— de la collaboration de l'armée bissau-guinéenne, chargée d'assurer le verrouillage de la frontière, un mois après la mise au point d'une concertation militaire entre les deux pays ;

— de l'assistance militaire française, précieuse en matière de détection aérienne... A tel point qu'on peut se demander, comme le faisait à l'époque *Le Cafard Libéré*, si les manœuvres militaires franco-sénégalaises qui se sont déroulées en janvier non loin de là, au Sénégal oriental, faute d'un adversaire identifiable à l'extérieur, ne visaient pas plutôt l'ennemi intérieur et ne préparaient pas d'autres manœuvres... Ce que pourraient confirmer, à leur manière, des responsables militaires sénégalais lorsqu'ils reconnaissent que le prolongement de leurs opérations vers l'est tendait moins à retrouver les deux couples qu'à « éradiquer » la rébellion casamançaise (*Le Monde* du 4 mai).

Parallèlement, de nombreuses arrestations étaient opérées, des témoignages dignes de foi confirmant que les exécutions extrajudiciaires et la torture au plastique fondu, déjà dénoncées par Amnesty International en 1993, étaient à

(4) Gouvernement sénégalais, MFDC, Guinée-Bissau, clergé de Casamance.

nouveau pratiquées par les militaires sénégalais. Quant à la direction politique du MFDC, décapitée par l'emprisonnement des quatre membres du Bureau central et la mise au secret de l'abbé Diamacoune, elle semble échoir *de facto* à Salif Sadio : légitimant la poursuite de l'option militaire, la radicalisation du mouvement était-elle le but recherché ?

Manifestement bien informée des dissensions internes du mouvement séparatiste (5), on peut ainsi penser que l'armée sénégalaise a su saisir — sinon provoquer — les occasions d'intervenir sans jamais paraître violer les clauses du cesse-le-feu. En utilisant au mieux le calendrier : alors que s'achevaient les récoltes et la saison touristique, et avant que ne commence la saison des pluies qui rend la zone difficilement praticable. Et en profitant de conditions politiques intérieures et extérieures exceptionnellement favorables en ce début d'année 1995.

Des voisins assagis

D'un point de vue militaire, plus aucune menace extérieure ne pèse, en effet, dans l'immédiat sur les frontières sénégalaises. Confrontés — tout comme ceux de Dakar — à une situation financière catastrophique, les dirigeants des pays voisins n'ont, en effet, guère le choix : leur survie politique passe avant les solidarités « naturelles » ou les contentieux politiques, idéologiques ou territoriaux (6). Et cette survie passe par la soumission aux

exigences des bailleurs de fonds internationaux. C'est vrai pour la Guinée-Bissau, longtemps accusée de complaisance envers les rebelles casamançais, et qui manifeste aujourd'hui sa « compréhension » à l'égard de Dakar, condamnant la rébellion casamançaise, accusée de mettre en péril la stabilité de la sous-région. L'accès au pétrole offshore casamançais et l'entrée dans la zone franc sont peut-être à ce prix. C'est vrai aussi dans une certaine mesure pour le régime militaire installé depuis peu en Gambie, avec à sa tête Yaya Jammeh, un Diola dont des liens réels ou supposés avec l'abbé Diamacoune auraient pu, en d'autres temps, inquiéter Dakar, et qui est aujourd'hui obligé de se montrer accommodant. L'ordre de l'après-guerre froide règne sur l'ensemble guinéo-sénégalais, et les données de la question casamançaise s'en trouvent profondément modifiées : le cauchemar sénégalais d'une recomposition territoriale regroupant les « trois B » (Banjul, Bignona (7), Bissau) semble désormais appartenir au passé.

Une opposition en peau de chagrin

Le retour sans conditions au sein du gouvernement sénégalais de la principale composante de l'opposition, le PDS (Parti démocratique sénégalais, d'Abdoulaye Wade, de tendance libérale), ne laisse plus dans cette opposition que de petites formations dont l'audience n'a guère dépassé jusqu'à présent la fonction publique et les milieux

(5) Les services de renseignements sénégalais auraient été renforcés avec l'aide de la France.

(6) Cf. J.-C. Marut, « Le dessous des car-

tes casamançaises », in F.-G. Barbier-Wiesser (dir.), *Comprendre la Casamance*, Paris, Karthala, 1994.

(7) Ville de Casamance.

intellectuels. Parmi celles-ci, And Jeff — PADS, dont le leader Landing Savané, est casamançais, bien qu'hostile à la sécession, se singularise dans le jeu politique sénégalais par sa reconnaissance du droit à l'autodétermination pour les Casamançais (il est d'ailleurs le seul, avec le MSU de Mamadou Dia, à avoir dénoncé l'actuel recours à l'option militaire). L'ensemble des autres formations manifeste par contre un remarquable consensus sur la défense de l'intégrité territoriale sénégalaise.

Bien implanté en Casamance, le PDS a pu, dans un passé récent, cultiver l'ambiguïté, utilisant la rébellion, autant que la rébellion pouvait l'utiliser contre l'adversaire commun, le Parti socialiste au pouvoir depuis l'indépendance. Mais les volte-face du parti de M^e Wade, dont le retour au gouvernement n'est que la dernière péripétie (« gouvernement de partage du gâteau », ironise l'opposition), lui ont fait perdre une partie de son crédit, et il semble que, désormais, ce sont les rivalités internes au PS qui occupent le devant de la scène. Et cela d'autant plus que le Sénégal s'est engagé dans la voie de la décentralisation, dont la prochaine étape est l'élection, en 1996, d'assemblées régionales disposant de larges compétences, et dont le contrôle attise les appétits. Chacune des dix régions du Sénégal deviendrait, en effet, « une collectivité locale décentralisée, dotée de la personnalité morale, avec une autonomie financière », « point d'articulation entre l'État et la base » (8). Au demeurant déchirante pour un personnel dirigeant pétri de jacobinisme, cette rupture institutionnelle, qui trouve ses racines dans des propositions de cadres casamançais,

mais aussi dans le nouveau modèle décentralisateur que la France essaie de vendre à l'Afrique, apparaît comme la principale carte du pouvoir pour essayer de résoudre la crise casamançaise. Encore faut-il qu'il la maîtrise et qu'il en contrôle le terrain d'application.

Les enjeux de la régionalisation

Il ne fait aucun doute que la manière de gérer le conflit soit une carte maîtresse dans la compétition pour s'assurer le contrôle de la région de Ziguinchor. C'est ainsi que le maire PS de la capitale régionale, Robert Sagna, membre du gouvernement depuis dix-sept ans et actuel ministre d'État, est accusé par ses adversaires, au sein même du PS, de renforcer le particularisme ethnique diola, d'être un réceptacle des idées séparatistes et de jouer un double jeu pour asseoir son pouvoir sur une région qu'il voudrait transformer en pachalik. Mettant en avant des tentatives de déstabilisation, l'intéressé fait, au contraire, de la confiance dont il jouit, son principal atout pour résoudre le problème casamançais, ne désespérant pas de voir ses efforts finir par convaincre les dirigeants du MFDC. Une stratégie de dialogue assurément mise à mal par la tournure des événements. De là à penser que la reprise des combats permettait de faire d'une pierre deux coups, déstabiliser la rébellion autant que déstabiliser Robert Sagna, il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir...

Car au-delà des rivalités de personnes ou de clans, les attentes divergentes par rapport à la régionalisation révèlent d'autres enjeux. Ainsi, au sein des élites, la crainte s'exprime parfois que les projets de régionalisation n'aboutissent qu'à

(8) *Le Soleil*, 18 janvier 1995.

une multiplication (coûteuse) d'organes dépourvus de pouvoirs réels. Encouragés par des propos d'Abdou Diouf ne voyant d'autres limites au pouvoir régional que la remise en cause de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Sénégal, des anti-indépendantistes s'engouffrent dans la brèche, estimant que seule une véritable autonomie serait de nature à crever durablement l'abcès casamançais. Une perspective qui pourrait séduire les plus modérés des indépendantistes, ne serait-ce que comme étape, mais qui effraie tous ceux qui redoutent un éclatement du Sénégal. En réaffirmant l'autorité de l'État, la solution militaire n'aurait-elle pas aussi pour effet d'éloigner ce risque ?

Les problèmes demeurent

Réclamée par certains journaux (« En finir définitivement », titrait l'hebdomadaire *Le Témoin*, le 31 janvier), l'intervention musclée en Casamance pourrait être payante électoralement pour le PS du moins à l'échelle nationale. Mais sûrement coûteuse financièrement pour l'État, non seulement parce que la guerre coûte cher, mais aussi parce que les troubles font fuir les touristes, et donc les devises dont le Sénégal a le plus grand besoin (c'est d'ailleurs ce que les rebelles ont compris depuis longtemps, cherchant à exploiter l'insécurité comme une force de dissuasion touristique). Qu'à cela ne tienne, le gouvernement sénégalais sait qu'il peut compter sur la France (9) ; d'autant que la concurrence des États-Unis

se fait plus pressante sur le continent. Mais, au-delà des intérêts en jeu, on peut se demander quelles sont les chances de réussite de l'option militaire.

Les forces gouvernementales sont manifestement en train de marquer des points, même si les communiqués militaires doivent être accueillis avec circonspection. Mais la vigueur de la résistance montre que la rébellion est sans doute loin d'avoir dit son dernier mot. Et pour cause : une jeunesse désœuvrée et sans perspectives constitue un vivier apparemment inépuisable pour le mouvement, même si l'illusion initiale d'une victoire rapide s'est envolée. Il ne faut pas non plus sous-estimer les traces que ce nouvel épisode vont laisser, creusant un peu plus le fossé de haine envers les nordistes. Avec une puissance de feu accrue (un capitaine de l'armée sénégalaise en a notamment fait les frais en janvier, tué par une roquette), opérant par petits groupes très mobiles, pouvant encore, même si c'est moins facile, s'abriter dans des zones forestières estuariennes, ou se replier au-delà de la frontière, des maquisards peuvent espérer tenir longtemps l'armée en échec. Aussi, pour l'heure, la question est moins de savoir si la rébellion est anéantie que de savoir sous quelles formes elle peut rebondir. D'autant que des incertitudes demeurent. En Casamance, d'abord, où il ne faut pas oublier que si les rebelles du Front Nord ont déposé les armes, ils ne les ont pas rendues pour autant. Par ailleurs, et bien qu'il soit difficile d'en évaluer l'importance et le rôle, divers tra-

(9) Pas plus tard que le 12 décembre dernier, à la veille de la reprise du conflit, Paris avait fait cadeau à Dakar de 150 millions de francs pour renflouer les caisses de l'État. A

titre indicatif, cette somme est du même ordre de grandeur que le déficit en devises d'une saison touristique perturbée...

tics peuvent contribuer au financement d'une rébellion que l'on peut penser privée de certains soutiens extérieurs. On sait notamment que la basse Casamance est depuis longtemps productrice de cannabis, dont la production s'accroît en fonction de l'augmentation de la demande, notamment dakaroise : la presse se fait régulièrement l'écho d'arrestations relatives à ces trafics. Là comme ailleurs, le risque existe de dérives terroristes et de la pérennisation d'un conflit pouvant se déconnecter des raisons qui l'ont vu naître.

Mais des incertitudes subsistent aussi à l'extérieur, où les voisins du Sénégal disposent encore de certaines marges de manœuvre. C'est ainsi que la Gambie est en train de démontrer qu'elle peut toujours jouer sa principale carte géopolitique en étranglant les liaisons routières avec la Casamance, comme elle vient de le faire en avril. Simple riposte au renforcement des contrôles douaniers par Dakar, mais qui survenait à la veille de l'envoi des renforts sénégalais... On peut aussi s'interroger sur le peu d'efficacité de l'opération militaire combinée sénégallo-bissau-guinéenne d'avril, censée prendre les rebelles en tenaille le long de la frontière entre les deux pays. Souvenir de l'époque où les maquisards du PAIGC d'Amilcar Cabral trouvaient en Casamance une base arrière dans leur lutte contre les Portugais ? Ou

prise en compte de l'identité balante de Salif Sadio par une armée bissau-guinéenne toujours commandée par des Balante, qui ont été le fer de lance de la guerre de libération nationale ? Rien n'assure, en tous cas, que le recentrage politique de Bissau fasse l'unanimité dans les casernes...

Toutes choses que ne peuvent ignorer les responsables sénégalais : l'objectif ne serait-il alors que de débayer au maximum le terrain pour jouer dans les meilleures conditions possibles la carte de la régionalisation ? Mais, à moins de voir dans cette réforme la panacée, n'est-ce pas sacrifier le long terme au court terme ? Le fait que le débat sur la régionalisation, aussi riche soit-il, soit resté jusqu'ici confiné aux élites peut révéler l'importance mais aussi les limites de certaines pratiques de la démocratie, renvoyant à un déficit en matière de représentation populaire : une fonction qu'a cherché à incarner, à sa manière, le MFDC en s'autoproclamant « la voix de la Casamance ». Le gouvernement peut chercher à faire taire cette voix en arguant qu'elle est loin d'être la seule et qu'un État de droit ne saurait accepter la violence. Ce faisant, il peut penser restaurer une certaine conception de l'ordre (intérieur et international). Mais à quel prix et pour combien de temps ?

Jean-Claude Marut